

LES CONTEMPORAINS



JEAN-MARIE-ROBERT DE LA MENNAIS (1780-1860)

I. L'ENFANT DE CHŒUR

Laissez venir à moi les petits enfants : telle est la touchante devise qu'on lit au frontispice de la communauté de Ploërmel ; elle résume admirablement la vie et les œuvres du saint prêtre dont nous allons esquisser l'histoire.

Jean-Marie-Robert de la Mennais naquit à Saint-Malo, le 8 septembre 1780. Son père, Pierre-Louis Robert de la Mennais, était à la tête d'une très importante maison de commerce. Les États de Bretagne

sollicitèrent pour lui des lettres de noblesse que Louis XVI accorda, en mai 1788.

M^{me} de la Mennais était fille de M. Pierre Lorin, conseiller du roi, sénéchal de la juridiction civile et criminelle de Saint-Malo et premier magistrat de la ville.

La profession éclatante de la religion valut à la famille de la Mennais l'intimité du haut clergé de Saint-Malo et notamment des deux derniers évêques de ce siège : Mgr des Laurents voulut lui-même conférer le sacrement de baptême aux enfants de M. de la Mennais, et son successeur,

Mgr de Pressigny, donna à Jean-Marie le sacrement de Confirmation, et lui fit faire sa Première Communion dans des circonstances qui devaient laisser au cœur de l'enfant d'impérissables souvenirs.

On était déjà en pleine période révolutionnaire, Mgr de Pressigny dut songer à prendre le chemin de l'exil. Il pensa que, grâce à des correspondants courageux et fidèles, il pourrait, de Jersey, garder plus facilement son troupeau dans la foi. C'est à M. de la Mennais qu'il confia le soin d'organiser son départ.

Un soir, Mgr de Pressigny se rendit donc à la Chesnaie, où l'attendait M. de la Mennais avec toute sa famille. L'évêque témoigna, à M^{me} de la Mennais, le désir de célébrer la messe le lendemain. « Mais, qui la répondra, dit le prélat ? — Moi ! » s'écrie Jean-Marie, resté silencieux dans un coin de la chambre, car sa mère avait oublié de l'envoyer coucher. Il avait à peine neuf ans.

« Tu sais donc bien servir la messe, mon enfant ? dit avec bonté Mgr de Pressigny. — Oui, Monseigneur. — Et ton catéchisme, le sais-tu bien aussi ? — Oui, Monseigneur, je le sais tout entier. » Alors, les yeux du pieux pasteur se reposèrent avec attendrissement sur le jeune enfant.

« Écoute, mon petit Jean, lui dit-il, après l'avoir interrogé, je vais partir ; je ne sais s'il me sera donné de revenir jamais. Puisque tu sais si bien ton catéchisme, prie bien le bon Dieu, et je te confirmerai demain matin avant ma messe. » Le lendemain, en effet, Jean-Marie reçut, avec le pardon de ses fautes, le Pain qui donne la vie et l'onction des forts. La suite montra combien l'évêque avait été bien inspiré.

Après avoir célébré les saints mystères et confirmé Jean-Marie, Mgr de Pressigny faisait en toute hâte ses derniers préparatifs avant de quitter la terre de France. Tout à coup, M^{me} de la Mennais s'aperçoit que son fils est absent ; elle ne veut pas qu'il soit privé de la dernière bénédiction de son évêque. Elle l'envoie chercher, elle l'appelle : Jean-Marie se fait un peu attendre. Il arrive enfin, ayant sous le bras

quelques vêtements, un bâton de voyageur et ses livres de classe.

« Où vas-tu donc, mon fils ? — Je vais avec Monseigneur. — Mon enfant, il ne faut pas tant de monde pour conduire Monseigneur ; on ferait trop de bruit. — Ce n'est pas pour le conduire que je pars, c'est pour rester avec lui ; Monseigneur va chez les protestants ; il ne trouvera personne pour lui répondre la messe. »

Jean-Marie parlait devant l'évêque de Saint-Malo, vivement ému par ce dialogue ; les larmes du prélat trahissaient son émotion. « Mon cher enfant, dit-il enfin, je te remercie ; mais, vois-tu, je ne sais quand je reviendrai ; je ferai peut-être naufrage, je te remercie, je ne t'emmènerai pas. »

Alors, ce fut le tour de Jean-Marie de pleurer : « Mais, Monseigneur, avec vous je n'aurai point peur.... J'irai avec vous ; je serai votre enfant de chœur ; vous m'apprendrez le latin, vous me ferez prêtre et je ne vous quitterai jamais.... »

L'évêque ouvrit ses bras au généreux enfant, et le tint longtemps embrassé. Puis, d'une voix grave et comme prophétique, il ajouta : « Mon enfant, si j'ai besoin de quelqu'un à Jersey, je te promets de te demander de préférence à tout autre. En attendant, apprends bien le latin ; applique-toi bien à toutes tes études, et quand je reviendrai, je te ferai prêtre. »

Ces recommandations ne furent point oubliées, et Jean-Marie se mit à l'étude avec ardeur. Ses progrès furent rapides et sa piété devint plus ardente. Durant la Terreur, il répondait chaque jour la messe à quelque prêtre fidèle.

Un soir, il se promenait près de la demeure de son père, quand un jeune homme, vêtu en matelot, l'aborde timidement : « Qui êtes-vous, dit l'enfant avec grâce, et quels sont vos desseins ? » Le jeune homme répond d'une manière évasive ; mais Jean-Marie, fixant sur son interlocuteur un regard dont la vivacité extraordinaire survécut à l'âge : « Vous êtes prêtre, lui dit-il ; ne me trompez pas ; on vous attend chez mon père : venez-y, je vous en prie. Sur-

tout, ne vous embarquez pas, restez avec nous : je servirai votre messe tous les jours ! »

Le jeune étranger était bien, en effet, un prêtre proscrit. Il venait de Noyon, où il était né, et où il s'était voué à l'enseignement ecclésiastique. Sur le témoignage de plusieurs de ses compatriotes, confesseurs de la foi, comme lui, il s'était dirigé vers Saint-Malo, comptant y trouver l'hospitalité. Il avait 27 ans et se nommait l'abbé Vielle.

Le prêtre proscrit fut reçu avec égard dans la famille de la Mennais, et ainsi commença entre Jean-Marie et lui cette liaison forte et sainte qui ne devait être brisée que par la mort. C'était en 1793 que la Providence envoyait ainsi à Jean et à Félicité cet excellent précepteur, le modèle et l'ami de leur adolescence.

M^{me} de la Mennais, attaquée d'une maladie de langueur, mourut peu de mois après la Première Communion de son fils. C'était une fervente catholique, une vraie sainte, dont le départ de ce monde fut un immense malheur pour sa famille ; Jean-Marie surtout pleura longtemps sa mère, dont le tendre et profond souvenir ne le quitta jamais. Il avait conservé précieusement quelques pages de son écriture, et il se plaisait à les montrer dans les derniers temps de sa vie : c'étaient des prières, des consécérations religieuses. L'Institut de Ploërmel garde avec respect ce témoignage de la piété filiale de son fondateur.

Le digne enfant retrouva dans M^{me} des Saudrais, sa tante, une tendresse maternelle et pleine de sollicitude, qui sut développer ses heureuses dispositions et les qualités dont le ciel avait doué sa jeune âme. Au reste, le caractère doux et ferme de Jean-Marie répondait merveilleusement aux soins de la bonne tante ; il ne faisait rien sans la consulter.

Dans les premières années de la Révolution, une fête patriotique se préparait à Saint-Malo. M. de la Mennais, qui avait été nommé commandant de la garde nationale, fit confectionner un petit costume militaire pour son fils, et lui annonça qu'ils assisteraient ensemble à cette fête. L'idée de se

voir en bel uniforme réjouissait fort l'enfant ; mais une inquiétude vint tout à coup troubler son esprit. Il alla trouver sa tante qui, par discrétion, n'avait pas cru devoir blâmer le projet paternel.

« Chère tante, lui dit-il, est-ce que les intrus seront là ? — Oui, répondit M^{me} des Saudrais, ils doivent bénir les armes et les drapeaux.

— Ah!.... mais alors ce sera un péché que d'assister à cette fête ?

— Je le crains, mon enfant, cela ne me semble pas permis, en effet. »

C'en fut assez. Quoique le bel uniforme captivât les yeux de Jean-Marie, il y renonça sans hésiter ; et quand on l'appela, le lendemain, pour le costumer et lui ceindre sa petite épée, on ne le trouva plus à la maison. Il n'y rentra que le soir, l'estomac creux, mais la conscience tranquille, enchanté d'avoir sauvé son épée de la bénédiction des prêtres assermentés.

Parfois, raconte M. Blaize (1), la famille se réunissait à minuit dans une mansarde ; et pendant que la fidèle Villemain, la vieille gouvernante, si dévouée à ses maîtres, veillait au dehors, deux bougies brûlaient sur la table transformée en autel, et M. Vielle, assisté de Jean-Marie, célébrait la messe.

Avant l'arrivée de M. Vielle à Saint-Malo, Jean-Marie servait habituellement la messe à M. l'abbé Engerand, chanoine du diocèse, resté secrètement dans la ville, et, dès le point du jour, l'enfant se rendait chez lui.

Un matin, trompé par un effet de lune et se croyant en retard, il quitte la maison paternelle et se dirige en toute hâte vers l'asile du vieux prêtre.

Tout à coup, un qui-vive ! vibrant le fait tressaillir : c'est la patrouille !.... Jean-Marie tremble de tous ses membres, non pour lui-même, mais pour le prêtre fidèle. Car, que répondre aux questions qu'on va lui faire ? Comment expliquer sa présence devant cette maison ? La pensée de l'échafaud qui menace son confesseur traverse son esprit comme un éclair et lui rend tout son sang-froid.

(1) Neveu de l'abbé J.-M. de la Mennais.

« Citoyens, s'écrie-t-il d'un air dégagé, pourriez-vous me dire l'heure qu'il est ? — Une heure. — Merci et salut, citoyens ! » La patrouille n'en demanda pas davantage, et Jean-Marie non plus....

Enfin, après Thermidor, lorsque la guilotine eut fauché la tête même des bourreaux, la tempête révolutionnaire se calma; et M. de la Mennais, qui destinait son fils à la carrière commerciale, consentit à le laisser suivre son attrait pour le sacerdoce.

Bientôt, sous la conduite de son cher et savant maître, l'abbé Vielle, l'adolescent fit de rapides progrès dans les sciences sacrées.

Déjà, le chanoine Engerand avait pris sur lui de rouvrir un Séminaire, où les élèves ne tardèrent pas à affluer. Les premiers professeurs de cette école ecclésiastique furent M. Vielle et Jean-Marie de la Mennais lui-même. Il n'avait pas encore vingt ans, mais la maturité de son jugement, sa vive intelligence et son zèle infatigable opérèrent des prodiges.

Comme le plus ardent désir du jeune professeur était de recevoir les Ordres, il décida son père et son oncle à insister auprès du Mgr de Pressigny. Ce rappel n'eut point lieu, sans doute parce que la suppression du siège épiscopal de Saint-Malo était décidée en principe. Mgr de Pressigny habitait alors Paris.

Voyant que son évêque ne pouvait venir à lui, Jean-Marie de la Mennais prit le parti d'aller à son évêque. Il se rendit à Paris, afin de profiter des facilités qu'offre cette ville pour toutes les sciences.

MM. Émery, Duclaux, d'Astros étaient, à cette époque, l'Église enseignante de Paris, en l'absence du premier pasteur. Jean-Marie de la Mennais écoutait et se nourrissait de la forte doctrine. Sa piété et son zèle se développaient dans la société des confesseurs de la foi dont l'énergie soutenait l'Église de France contre les derniers efforts du schisme.

Un jour, dans l'église des Missions étrangères, il s'avance pour servir la Sainte Messe. La voix du prêtre, au *Confiteor*, réveille en

lui d'indéfinissables souvenirs; chaque fois que le *Dominus vobiscum* place sous ses yeux les traits du célébrant, il croit mieux fondé le doute que la dernière bénédiction change en certitude : « C'est bien mon évêque!..... c'est lui! et cet évêque, c'est Mgr de Pressigny! »

Jean-Marie le précède à la sacristie, et tombe aux pieds du pontife. « Monseigneur, lui dit-il, vous êtes bien l'ancien évêque de Saint-Malo ? — Et vous, mon enfant, qui donc êtes-vous ? — Monseigneur, je suis Jean-Marie ! »

Longtemps après, quand le saint abbé de la Mennais raconta ce qu'il avait éprouvé dans cet embrassement de l'évêque de sa Première Communion et de sa Confirmation, de douces larmes coulaient de ses yeux.

Le prélat lui-même fut saisi d'une émotion facile à concevoir, lorsqu'il vit à ses pieds ce cher enfant, qui, dans la pensée inébranlable de se consacrer au service des autels, avait gardé si fidèlement la fermeté de ses principes, la candeur de son âme et la pureté de sa foi.

« Ainsi donc, c'est bien décidé, Jean, lui dit-il, vous voulez entrer dans les Ordres ? Mais, savez-vous à quoi cela vous engage ? Venez, mon fils, je veux vous l'apprendre. » Il conduisit le jeune homme rue de Vaugirard et le fit entrer dans un édifice assez vaste, situé au fond d'une cour, et où restaient écrits, en lettres de sang, les plus horribles souvenirs de la Terreur.

« Nous sommes dans la chapelle de l'ancienne abbaye des Carmes, dit le prélat. Ici même, il y a 9 ans, le 2 septembre 1792, l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais, trois vicaires généraux, quarante supérieurs de couvents ou de séminaires, et avec eux une foule de prêtres et de moines, qui avaient refusé le serment, furent sabrés ou fusillés en haine de la religion. Voici les traces du massacre; l'immense tache de sang n'est point effacée, et les bourreaux vivent encore. Pensez-vous, mon fils, qu'ils ne recommenceront pas ? — Ils peuvent recommencer, Monsei-

gneur. J'ai vu, en Bretagne, des prêtres monter à l'échafaud. Leur sang, qui coulait sous la hache des persécuteurs, comme celui qui recouvre ces pierres, n'a fait que fortifier ma ferme résolution de verser le mien pour la même cause. L'exemple est devant moi, Monseigneur; avec la grâce de Dieu, j'aurai la force de le suivre. Être ministre de Jésus-Christ et martyr, n'est-ce pas double bonheur et double gloire ? » L'évêque attira le jeune homme dans ses bras : « J'attendais cette réponse, lui dit-il, et je vous avais bien jugé, mon fils. »

Hélas ! une vive douleur vint aussitôt se mêler à la joie du jeune homme ; Mgr de Pressigny allait quitter son antique siège d'Aleth pour celui de Besançon.

« Bientôt, ajouta le prélat, je ne serai plus l'évêque de Saint-Malo. Je le suis encore, cher enfant : je tiendrai parole. Si je ne vous fais pas prêtre, je puis du moins vous ouvrir la porte du sanctuaire : Avez-vous fait des études ? »

Jean-Marie rend compte à son évêque, avec la sincérité d'un enfant, de l'emploi de son temps depuis sa Confirmation. Des larmes d'actions de grâces coulèrent de nouveau sur les joues du pontife. « Puisqu'il en est ainsi, et que le temps presse, dit-il à Jean-Marie, préparez-vous, mon fils : je veux vous faire sous-diacre. Et, en effet, Jean-Marie de la Mennais reçut les Ordres mineurs et le sous-diaconat, le 21 décembre 1801, dans la chapelle des Ursulines, à Paris.

On l'engageait à vivre, au moins pendant un an, dans une communauté ecclésiastique, et on lui désignait Saint-Sulpice. Mais, nous dit son historien, il lui fut impossible de s'isoler des œuvres qui l'absorbaient déjà.

II. PROFESSEUR, VICAIRE, ÉCRIVAIN

Jean-Marie étudiait en enseignant les autres; et, guidé par l'abbé Vielle, il enseignait la théologie pour la mieux apprendre. Telle était la clarté de son esprit, l'excellence de sa méthode et surtout l'activité de son zèle, qu'il retira de ce travail, non seulement la science vraie et toujours puisée

aux sources, mais encore l'intuition et souvent la prévision des doctrines qu'il devenait urgent d'approfondir, à la veille des persécutions administratives que l'Église de France allait traverser. C'est ainsi que, dès l'âge de 22 ans (en 1802), on le voit préoccupé de la question souveraine de l'autorité de l'Église; il a deviné la menace du schisme sous les difficultés diplomatiques du Concordat; et avec l'ardeur, la ténacité, l'unité de vues qui furent toujours les qualités éminentes de son esprit, il prépare déjà les matériaux de ce bel ouvrage qui a pour titre : *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques*.

Jean-Marie de la Mennais fut ordonné diacre à Rennes, le 24 septembre 1803, et prêtre le 25 février de l'année suivante.

Fort peu de temps après, il fut attaché comme vicaire à la cathédrale de Saint-Malo; mais il continua son professorat à l'école ecclésiastique. Le zèle du jeune prêtre accepta volontiers ce surcroît de travail et de fatigue; cependant, bientôt les forces physiques l'abandonnèrent : il tomba malade et les médecins lui prescrivirent un repos absolu.

Il se retira avec son frère *Féli* à la Chesnaie, maison de campagne de la famille de la Mennais, située à 10 kilomètres de Dinan. Là, les deux frères vécurent ensemble dans la prière et un repos actif et fécond.

« L'ennui, écrit l'abbé Jean, le 16 août 1807, n'a pas encore osé se présenter une seule fois à ma porte... Mon état n'est pas plus mauvais; et le médecin prétend que n'être pas plus mal, c'est être mieux.... » Puis, avec cette joyeuse humeur que ne purent vaincre, à aucune époque, ni la maladie, ni la souffrance, il ajoute : « Je veux bien en croire ce cher Esculape, et même, si cela continue, je ne désespère pas de mourir en bonne santé. »

Afin d'occuper saintement leurs loisirs, les deux frères firent paraître, en 1809, une excellente traduction du *Speculum Religiosorum* de Louis de Blois, qu'ils intitulèrent le *Guide spirituel*. Celui-ci avait précédé un autre ouvrage, sous le titre : *Réflexions*

sur l'état de l'Église en France, pendant le XVIII^e siècle, et sur sa situation actuelle. L'œuvre fut lue et commentée : tous les esprits droits, tous les cœurs vraiment chrétiens en firent l'éloge. On commençait à voir que le semblant de protection qu'on accordait à l'Église n'était qu'une manœuvre coupable, au moyen de laquelle on voulait dominer le Saint-Siège et asservir les âmes.

Cependant, l'air pur des champs et les soins empressés de la famille, plutôt que le repos qui, de fait, n'existait pas, rendirent assez de vigueur à l'abbé de la Mennais pour qu'il pût risquer un voyage à Paris ; et il mit enfin à exécution le projet qu'il avait formé jadis, de passer au Séminaire de Saint-Sulpice tout le temps dont il pourrait disposer. C'est ainsi qu'il vécut pendant quelques mois, sous la direction de M. Duclaux.

Les exemples, les inspirations, les conseils de cet homme plein de sagesse et de mérites, semés dans une nature déjà si voisine de la perfection, achevèrent de développer en elle cette force immuable de vérité et de justice, unie à la grâce délicate, à l'attrait irrésistible de l'accueil et du sourire, que l'abbé Jean-Marie de la Mennais posséda à un si haut point. M. Duclaux sculptait dans le bronze : l'empreinte du burin ne s'effaça plus.

C'est pendant son séjour à Saint-Sulpice que l'abbé Jean se lia très intimement avec un de ses compatriotes, l'abbé Gabriel Bruté de Rémur, natif de Rennes. Celui-ci, après avoir obtenu le grand prix de l'École de médecine, sacrifiait à Dieu le brillant avenir qui l'attendait dans le monde, et embrassait l'état ecclésiastique. Plus tard, il partit pour les missions de l'Amérique du Nord et devint évêque de Vincennes, dans l'Indiana.

Deux autres amis de cette époque, l'abbé Émery et l'abbé de Quélén, promu depuis au siège archiépiscopal de Paris, restèrent aussi en relations suivies avec l'abbé Jean-Marie de la Mennais.

Un certain nombre des lettres de l'abbé Jean ont été publiées. Aux pages sérieuses,

succèdent des pages étincelantes de verve, des traits finement aiguisés, joints à une bonhomie délicate, à une douce franchise, à une gaieté de bon aloi, à une verdure d'imagination, le tout relevé par une fraîcheur de style que ni l'âge ni la maladie ne purent jamais affaiblir. « Il n'est pas une lettre de l'abbé Jean, dit M. de la Gournerie, où l'on ne trouve l'éloquence du cœur, le trait gai et fin d'un esprit vif et d'une bonne conscience, et ce sourire de la paix, qui est propre aux hommes de bonne volonté. »

Au mois de février 1808, Jean-Marie de la Mennais reprit à Saint-Malo ses fonctions de vicaire-professeur.

Chaque année, le nombre des élèves augmentait. Bientôt, le local primitif étant devenu insuffisant, un propriétaire charitable, M. le Fer de Beauvais, légua à M. de la Mennais et à ses collaborateurs son hôtel, un des plus beaux et des plus vastes de la ville. De toutes parts affluèrent les donations et les legs pieux, qui permirent d'accroître en proportion le nombre des bourses. « Former des prêtres d'abord ; envoyer des prêtres partout, » tel était le mot d'ordre de Jean-Marie de la Mennais et de ses collègues.

Tout allait donc pour le mieux au collège de Saint-Malo, lorsque parut le règlement universitaire du 17 mars 1808. Ce règlement statuait qu'« aucune école ne pourrait désormais se former en dehors de l'Université impériale et sans l'assentiment de son chef. Il était également interdit à tout citoyen d'ouvrir une classe et d'enseigner publiquement sans être membre de l'Université et gradué dans une de ses Facultés. »

C'était le moyen sûr de tenir la jeunesse française dans la dépendance de l'État et de la plier à toutes les fantaisies du despotisme. Jean-Marie de la Mennais prêcha la résistance et décida ses collègues à la lutte : hélas ! ils ne purent que prolonger l'agonie. La maison de Saint-Malo, si utile et si prospère, fondée au prix de tant d'efforts et de sacrifices, fut fermée au mois d'août 1812 et remplacée par un collège communal.

L'abbé de la Mennais réussit à en faire nommer directeur un homme qu'il avait choisi lui-même, et dont il connaissait la foi et les principes. Nous avons nommé l'excellent M. Querret, qui sut administrer chrétiennement le nouveau collège : l'abbé Jean avait tiré le meilleur parti possible de la situation. Dieu sait quel dévouement et quel zèle il dut déployer dans la lutte contre les persécutions universitaires et dans ses efforts pour maintenir en exercice sa chère école de Saint-Malo.

Aussi l'évêque de Rennes, en le nommant chanoine de sa cathédrale, à l'âge de trente ans, lui écrivit-il pour « lui témoigner tout l'intérêt qu'il attachait à ses services en faveur du Petit Séminaire de Saint-Malo ». Et le prélat ajoutait : « Ce n'est pas une faveur que je vous accorde, M. l'abbé, c'est un droit que je reconnais et un devoir que je remplis. Ne me remerciez pas. »

Cependant, durant la maladie de l'abbé Jean, M. Vielle, secondé dans sa tâche par deux hommes de grande intelligence, l'abbé Hay et l'abbé de Léhen, était resté vaillamment à la tête de l'école ecclésiastique de Saint-Malo. Devenu libre, il quitta cette ville pour aller prendre la direction du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, qui lui fut presque immédiatement offerte par Mgr de Caffarelli. Nous ne dirons pas quels souvenirs réveille encore, à l'heure qu'il est, sur cette terre de Saint-Brieuc, le seul nom de M. Vielle. « Je l'ai vue dans ses dernières années, et j'en remercie Dieu, dit Mgr de Lézéleuc, cette belle et douce figure du vieillard ; l'amour de Dieu et des âmes y avait laissé l'empreinte ineffaçable qui distingue les saints. Que d'autres racontent tout ce qu'il y avait en lui de vraie sagesse, de science sacerdotale, d'amour filial pour l'Église de Jésus-Christ : il me suffit, à moi, de rappeler que celui qu'il nommait son élève par excellence, son fils, son Jean-Marie, son œuvre, c'était Jean de la Mennais. »

Aussi bien, l'élève ne tarda pas à suivre le maître à Saint-Brieuc, où un poste de confiance l'attendait.

III. VICAIRE GÉNÉRAL DE SAINT-BRIEUC

Mgr de Caffarelli, juste appréciateur des qualités du jeune prêtre, venait de le prendre pour vicaire général. Le prélat lui écrivit à ce sujet une lettre charmante et affectueuse : « Nous vivrons, lui disait-il, comme deux frères, nous aidant et nous encourageant à porter le fardeau de l'épiscopat que vous voulez bien partager avec moi. Vous me le rendrez moins pesant. Cet espoir me soutient et m'encourage, et je ne fais plus de vœux que pour votre prompt arrivée dans ce pays. »

La charge épiscopale, particulièrement lourde à cette époque, avait besoin d'être allégée par des dévouements énergiques.

L'abbé Jean se rendit donc à Saint-Brieuc. « Dieu, dit encore Mgr de Lézéleuc, le mettait à une école digne de lui : Mgr de Caffarelli était un de ces cœurs noblement chrétiens, qui sentent, comme des fils bien nés, la dignité de leur Mère, la Sainte Église. » Et le diocèse de Saint-Brieuc n'a point oublié avec quelle énergie le prélat manifesta, durant ce qu'on appela le Concile national de 1811, son inébranlable attachement à la foi catholique. Le clergé briochin s'honore, à juste titre, de la constance de son évêque et de la disgrâce qu'elle lui avait attirée.

Mgr de Caffarelli avait une constitution délicate.

Il était indisposé depuis plusieurs mois, mais rien ne faisait prévoir un dénouement fatal, lorsque, le 11 janvier 1815, sans même qu'on crût au danger, il rendit le dernier soupir dans les bras de M. de la Mennais.

Ce fut un coup terrible pour le jeune vicaire général. « La mort, écrit-il à M. Hay, m'enlève un ami, un frère, et quel frère ! Chaque fois que je le voyais, il me recevait avec une joie aussi vive que s'il y avait eu six mois que nous ne nous fussions vus... Il a expiré dans mes bras ; et j'ai eu la triste consolation de recueillir son dernier soupir et de lui donner les secours de la religion... Il semble que mes mains ne

puissent toucher que des cadavres et ne remuer que des ruines.

On me témoigne, ici, une confiance sans borne : me voilà chargé de l'administration du diocèse..... Mon ami, priez pour le pauvre Jean : il est la faiblesse, la misère même ; il se courbe sous le poids de cet immense fardeau dont la Providence le charge ; venez à son secours. Encore une fois, priez pour le pauvre frère Jean. »

Sans tenir compte ni des droits, ni des titres hiérarchiques, et n'ayant en vue que les qualités éclatantes et le génie administratif dont l'abbé Jean donnait chaque jour de nouvelles preuves, le Chapitre n'hésita pas à le nommer vicaire capitulaire.

Pourvu de ce nouveau titre, M. l'abbé de la Mennais ne laissa échapper aucune occasion de travailler à rendre la foi aux peuples et de faire revivre les pieux usages du passé. Et, dans ce cher diocèse de Saint-Brieuc, désormais confié pour une grande part à ses soins, que de ruines à relever ! Que de paroisses n'avaient pas encore pu se rasseoir des ébranlements les plus funestes ! Que d'influences fâcheuses établies à la faveur de la tempête révolutionnaire ! Que de chaires muettes ! Que de mauvaises doctrines habilement jetées au milieu des ignorants et des simples !

« Il fallait, dit Mgr de Lézéleuc, que le » vicaire capitulaire de Saint-Brieuc fût » à la fois un grand missionnaire et un » grand évêque. Et, en vérité, ajoute-t-il, » j'oserai dire que Jean de la Mennais fut » l'un et l'autre ; et j'ai la conscience que » ni l'Eglise de Saint-Brieuc ni l'histoire ne » me démentiront. »

L'amour de l'Eglise, déjà si vif dans le cœur de l'abbé de la Mennais, devenait plus actif et plus fécond, à mesure qu'il voyait de plus près combien elle avait besoin d'intrépides serviteurs. On le voyait apparaître, presque en même temps, sur les points les plus éloignés de cet immense diocèse, abordant de front les difficultés jugées les plus insurmontables ; réconfortant les uns et portant le fer ou le feu partout où un mal invétéré appelait le remède suprême.

Et puis, avant que l'on eût même soupçonné son départ, on le voyait rentrer à cheval dans la ville épiscopale, et reprendre, dans son cabinet, sa place de conseiller de tous. C'était l'œil toujours ouvert, la parole toujours prête, la main toujours ferme, le cœur toujours ardent, l'intelligence toujours lumineuse, la volonté, flexible peut-être, mais invincible, et toute bretonne, et, pour résumer dans une de ses formules à lui : « zèle de feu, courage de fer. »

Cette activité incomparable n'était pas un besoin fiévreux de se dépenser au dehors. S'il ne perdait jamais le sourire, la gaieté de parole et de regard, jamais non plus on ne trouvait en défaut la lucidité de son jugement ou le recueillement de sa pensée. L'avis qu'on lui demandait se produisait net, complet, affirmatif. On sentait près de lui que l'unique ressort qui donnait tant d'expansion à sa vie, était bien celui qui fait agir les saints : le sentiment de l'honneur de Dieu et du salut des âmes.

Saint-Brieuc continuait de se transformer. Aux ruines que le schisme y avait amoncelées, comme ailleurs, succédaient toutes les créations fortes et fécondes que l'Eglise produit partout où elle règne, lorsqu'elle a des représentants complets de sa vie. Le Séminaire, confié, comme nous l'avons vu, à M. Vielle, vit remettre en honneur les grandes traditions de la science, de la piété, de l'abnégation catholique. Des missions, ordonnées, présidées, animées par l'infatigable vicaire capitulaire, remuaient jusque dans ses fondements cette vieille terre, où les racines de la foi sont si vivaces.

« Nous donnons beaucoup de missions dans ce pays-ci, écrivait-il à M. l'abbé Bruté, le 11 mai 1818, et toutes ont un grand succès. Quand elles finissent dans les paroisses de campagne, et même dans les villes, on compte sur ses doigts le nombre des personnes qui ne se sont pas approchées des Sacraments, et on n'a pas besoin de ses deux mains. »

Les archives de la communauté de Ploërmel possèdent de nombreux fragments des discours prononcés dans ces circonstances

par le vicaire capitulaire, discours pleins de sève, où la brièveté même faisait ressortir l'autorité de la parole. L'éloquence impétueuse de l'abbé de la Mennais était produite surtout par l'accent d'une foi vive.

IV. L'INSTITUT DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL — CONGRÉGATION DES FILLES DE LA PROVIDENCE DE SAINT-BRIEUC

Cependant, son attrait particulier le poussait constamment vers l'enfance. C'était peu pour lui de convertir les pères : il voulait préserver les fils des séductions et des entraînements de leur âge. L'un de ses premiers soins fut de rappeler dans la ville épiscopale les Frères des Écoles chrétiennes. Grâce à ses soins, toutes les difficultés s'aplanirent, et les pères purent enfin amener leurs enfants aux maîtres qui, trente ans auparavant, leur avaient enseigné à eux-mêmes le catéchisme.

Mais les Frères du bienheureux de la Salle, aux termes de leurs Constitutions, ne peuvent vivre isolément, ou moins de trois ensemble, ce qui n'est pas possible dans la plupart des paroisses de campagne. Il fallait créer un Institut spécial, dont les membres, destinés, au besoin, à vivre isolés au milieu du monde, fussent néanmoins réguliers par la seule force de leur obéissance. M. de la Mennais ne recula pas devant cette tentative saintement hardie. Au mois de septembre 1817, il reçut, dans sa propre maison, rue Notre-Dame, trois jeunes postulants envoyés par M. le Curé de la Roche-Derrien. Plusieurs autres jeunes gens ne tardèrent pas à venir augmenter le nombre des écoliers, commensaux du vicaire capitulaire.

On le voyait se délasser du gouvernement des âmes en donnant à ces jeunes gens de bonne volonté des leçons d'orthographe et de calcul. Plus la tâche était obscure, plus il tenait à honneur de l'accomplir en personne. Bientôt, vingt paroisses auront des instituteurs formés au pied de l'autel, et l'étranger qui traversera les campagnes

bretonnes saluera avec sympathie et respect l'humble costume des *Frères de l'Instruction chrétienne*.

Mais ce n'est pas tout.

A la suite de la mission de 1816, une Congrégation de jeunes filles s'établit à Saint-Brieuc. Cette association avait pour supérieure M^{lle} Marie-Anne Cartel, âme d'élite, vouée tout entière aux bonnes œuvres.

D'abord chargée d'un certain nombre d'orphelins, la Congrégation laissa bientôt à M^{lle} Bagot le soin de l'orphelinat et ouvrit une école. M^{lle} Cartel, avec M^{lles} Conan et Chaplain, sous la direction de M. de la Mennais, s'occupèrent de l'enseignement : la Congrégation des *Filles de la Providence* de Saint-Brieuc était fondée. Le vicaire capitulaire, en attendant que l'expérience permit de donner des Constitutions spéciales à la nouvelle Congrégation, lui donna les règles des *Sœurs du Cœur de Marie*. Les trois aspirantes firent leur première consécration en la chapelle de Notre-Dame du Refuge, la nuit de Noël 1818.

Les classes, ouvertes cette même année, comptaient, dès l'année suivante, 200 élèves, et bientôt après 400.

Pendant la création du nouvel Institut, l'action de la divine Providence, patronne de l'Œuvre, se fit sentir d'une manière surprenante. Des traits nombreux et charmants la rendirent palpable en mille circonstances.

Dès le 20 juin 1820, M. de la Mennais put faire l'acquisition de l'ancien enclos des Ursulines, occupé aujourd'hui par la Maison principale de la Providence.

Le 25 mars 1821, M^{lles} Marie-Anne Cartel, fondatrice ; Marie Conan, première supérieure ; Fanny Chaplain, maîtresse des novices, et Esther Beauchemin, reçurent des mains de M. de la Mennais les Constitutions de leur Institut ; et, le même jour, elles prononcèrent leurs vœux. Toutefois, ce ne fut que le 21 novembre 1822 qu'elles prirent l'habit religieux.

M^{lle} Cartel mourut en odeur de sainteté, le 21 octobre 1821. L'année suivante, M. de la Mennais dut quitter Saint-Brieuc ; mais il resta supérieur des Filles de la Provi-

dence, leur donnant les conseils et la direction que comportait son titre.

Et il fallut que les infirmités de l'âge lui rendissent impossible le voyage de Saint-Brieuc pour l'empêcher de venir passer, dans les dernières années de sa vie, quelques jours au milieu de ses chères Filles de la Providence.

Mais, revenons à l'Institut des Frères, œuvre principale du fondateur. Pendant qu'il en posait les bases. Dieu suscitait, pour une création analogue, un autre prêtre pieux et zélé comme lui, qui gouvernait l'une des paroisses les plus fidèles de la Bretagne. Quand le nom de M. Gabriel Deshayes, curé d'Auray, arriva jusqu'à Saint-Brieuc, et que le vicaire capitulaire apprit qu'une création toute semblable à la sienne existait déjà, sous le titre de Frères de Saint-Gabriel, au centre même de la province, tout autre que lui se fût arrêté peut-être, ou se fût hâté de donner à sa Congrégation une empreinte personnelle.

Mais lui, qui savait si bien qu'il ne peut y avoir de rivaux dans l'Église, courut se jeter dans les bras de M. le curé d'Auray.

« Dès que M. de la Mennais et M. Deshayes se rencontrèrent, disent les auteurs » des *Anciens diocèses de Bretagne*, ils se » reconnurent et s'embrassèrent, comme » autrefois saint François et saint Dominique. »

Les deux serviteurs de Dieu, qui travaillaient pour atteindre le même but, crurent qu'il fallait s'unir et ne laisser subsister qu'un seul Institut. Huit jours après avoir reçu la visite du vicaire capitulaire, le curé d'Auray se rendit à Saint-Brieuc où les deux fondateurs signèrent un traité stipulant la fusion de leurs œuvres respectives. Les deux essais réunis ne formèrent donc plus qu'une famille et les deux supérieurs eurent un égal droit de supériorité sur l'Institut. Le traité fut signé à Saint-Brieuc, le dimanche de la Trinité, 6 juin 1819.

« Nous avons fait là un chef-d'œuvre de folie, disait plus tard M. de la Mennais, avec une simplicité charmante ; mais comme les deux fondateurs se conviennent

admirablement l'un à l'autre, et qu'ils s'aiment, tout va à merveille. » Il ne s'éleva pas, en effet, entre ces deux hommes, pendant vingt années d'une administration commune, le plus léger nuage. Rien n'altéra leur parfaite union. Les Frères vouaient également obéissance aux deux Pères, et plus que jamais, le sentiment de l'unité poussa parmi eux de vigoureuses racines.

Ce fut alors aussi que la règle du nouvel Institut fut promulguée. Cette règle fut imprimée pour la première fois en 1823.

A la suite de cette première retraite, tous allèrent, sous la direction des deux fondateurs, faire un pèlerinage à Sainte-Anne et mettre la Congrégation sous la protection de la *bonne Mère des Bretons*.

V. VICAIRE GÉNÉRAL

DE LA GRANDE AUMONERIE DE FRANCE

La renommée de talent et de vertus de l'abbé Jean de la Mennais avait déjà franchi la frontière bretonne ; et on le tenait en grande considération à la cour même de Louis XVIII. Aussi, lorsqu'il crut devoir demander pour son Institut l'approbation du gouvernement, on lui répondit par une ordonnance immédiate qui légitimait et sanctionnait la fondation. Le roi signa cette ordonnance le 1^{er} mai 1822. Sur ces entrefaites, le cardinal prince de Croy appela l'abbé Jean au vicariat de la Grande Aumônerie de France.

Cette position était l'une des plus éminentes qui pût être offerte à un prêtre français. Le Grand Aumônier avait en mains la Feuille des Bénéfices, et le prince cardinal de Croy venait de choisir pour son *alter ego* l'humble prêtre breton, qui envisageait avec épouvante les responsabilités de sa nouvelle charge. Pour le décider à les accepter, Louis XVIII lui adressa trois lettres de sa main, et ce fut seulement à la troisième que M. de la Mennais accepta.

Son départ de Saint-Brieuc fut brusque comme sa décision : le 22 novembre, à trois heures du soir, il prenait la diligence pour Paris.

Quand il y arriva, rien n'était préparé à la Grande Aumônerie pour le recevoir ; mais les *Feuillantines* s'empressèrent de lui offrir une hospitalité provisoire.

« Notre bon frère, écrivait à Féli M^{lle} de Lucinière, est arrivé à 9 heures ; à 10, tout était prêt pour son accoutrement.... Ce sera réellement une chose amusante, que de le voir en habit de beau drap, doublé de soie, façon à la française, c'est-à-dire en habit de cour.... Le Grand Aumônier a reçu son grand vicaire avec toutes les démonstrations de la joie, et le grand vicaire paraît très satisfait du Grand Aumônier. »

Quelques semaines plus tard, le 22 décembre, M. de la Mennais lui-même rendait compte à M. Querret de ses impressions personnelles :

« Il est impossible, lui mandait-il, d'être mieux que je ne suis, et pourtant, je ne rêve qu'à la Bretagne, aux amis, aux enfants que j'y ai laissés.... et à ce doux et triste souvenir, mes larmes coulent en abondance. Tout mon cœur est là!.... Au reste, je suis content quand même, parce que je vois du bien à faire et que j'espère l'opérer. »

L'abbé de la Mennais opéra le bien qu'il voyait à faire, surtout dans la question capitale de la nomination des évêques.

« Parmi les attributions qui se rattachaient à son éminente dignité, dit Mgr de Lézèleuc, figurait, au premier rang, le devoir de faire connaître au roi les prêtres les plus capables de porter dignement la charge épiscopale. Qui pouvait mieux que cet homme, si fortement établi dans les grandes vertus ecclésiastiques, discerner dans les autres les caractères de l'apostolat, et mettre, comme à coup sûr, la main sur les héritiers des Ambroise et des Hilaire ? Apôtre lui-même, et fermement décidé à porter tous les fardeaux, mais à refuser tous les honneurs, il avait tout ce qu'il faut pour être un juge merveilleusement compétent, impartial et désintéressé, des grands mérites. Aussi le vit-on, pendant les trois années qu'il dérobait à regret à sa tâche

définitive, exercer, comme jamais peut-être elle ne le fut, la sollicitude de toutes nos Églises. Bien des noms s'inscriront près du sien dans cette partie de son histoire. et l'on verra combien de flambeaux, placés par lui sur le chandelier, firent briller sur tous les points de la France la féconde lumière dont le foyer est à Rome. »

Au nombre des *quarante nominations* épiscopales préparées par les soins de M. de la Mennais durant son séjour à la Grande Aumônerie, figura, dès les premiers mois, celle de Mgr de Lesquen, élevé d'abord sur le siège de Beauvais, puis sur celui de Rennes.

Un conflit de juridiction entre Mgr de Quélen et le Grand Aumônier força le vicaire général à écrire de nombreux et longs mémoires pour combattre les prétentions de l'archevêque de Paris, son ami de vieille date et son prédécesseur à la Grande Aumônerie.

Ces mémoires, rédigés dans un grand style et avec beaucoup d'érudition, composent exclusivement aujourd'hui le dossier conservé des archives d'une administration dont le prince de Croy fut, ainsi que nous allons le voir, le dernier titulaire.

L'abbé de la Mennais était tout entier à ses importantes fonctions, lorsque parut l'ordonnance qui déclarait dissoute la Chambre des députés et convoquait les collèges électoraux. Cette ordonnance parut au *Moniteur* le 24 décembre 1823.

Le ministère de Villèle avait ses candidats et usait, pour les faire réussir, de toutes les influences dont il disposait. MM. de la Mennais étaient les adversaires connus du Ministère : ils crurent qu'il était de leur devoir de descendre dans l'arène électorale. M. Jean-Marie se rendit à Saint-Brieuc et patrona publiquement la candidature de M. Sébert, son ami, tandis que M. Féli, à Saint-Malo, devait soutenir celle de M. Marion. Toutes deux étaient antagonistes des candidatures officielles.

A la date du 24 février 1824, l'abbé Jean mandait à l'abbé Hay :

« J'ai considéré comme un devoir de

» quitter toutes mes affaires de Paris, pour
 » m'occuper des élections, que je regarde
 » comme étant de la plus haute importance
 » dans l'ordre politique et religieux. Je
 » suis donc venu à Saint-Brieuc tout exprès
 » pour me battre contre le préfet et pour
 » empêcher le candidat ministériel de passer.... »

L'abbé Jean de la Mennais ne fut pas heureux dans sa campagne électorale; et il ne dut pas être trop surpris, à son retour à Paris, d'apprendre sa révocation des fonctions de grand vicaire de la Grande Aumônerie.

Mais le prince de Croy ne voulut pas se priver de la collaboration si dévouée de son vicaire. Il le garda près de sa personne, en lui donnant des lettres de vicaire général de Rouen.

L'Ordonnance royale qui créait un *ministère des Affaires ecclésiastiques* parut au mois d'août 1824. Cette ordonnance, en supprimant la charge de Grand Aumônier, rendait à l'abbé de la Mennais une liberté qu'il souhaitait depuis longtemps. Il put donc enfin revenir vers ses chères petites écoles pour ne les plus quitter.

De temps immémorial et jusqu'à M. de la Mennais, tous les vicaires généraux du Grand Aumônier furent promus à l'épiscopat; et il est certain que, si le fondateur des Frères de Ploërmel fit exception à cette règle, c'est qu'il opposa un refus persistant et énergique aux dix-sept propositions qui lui furent faites.

VI. ZÈLE ET ACTIVITÉ DU SUPÉRIEUR

Dès le début de son Œuvre, M. de la Mennais veilla lui-même avec une grande sollicitude à l'installation des classes. Il les visitait aussi fréquemment que possible, s'occupant des moindres détails, aidant ses Frères dans leur tâche et leur apprenant à se mettre à la portée des plus jeunes enfants. Il adressait à ces petits élèves de courtes allocutions, appropriées à leur âge, et les tenait attentifs et souvent profondément émus, surtout lorsqu'il leur parlait de

Notre-Seigneur ou de la Très Sainte Vierge. Jean-Marie de la Mennais eut toujours pour l'auguste Mère de Dieu la dévotion la plus tendre. Né et baptisé le jour de la Nativité de Marie, honoré de son nom, et placé providentiellement sous sa tutelle spéciale, il aimait à se recommander à elle dans les circonstances critiques.

Au moment où il commençait à établir les Frères de l'Instruction chrétienne, une mesure ministérielle menaçait de ruiner dans son germe la Société qu'il voulait fonder. Il court à Paris et sollicite une audience du ministre, qui était alors M. Laisné, et qu'on avait, paraît-il, fortement indisposé contre le fondateur. Ému et préoccupé des suites possibles de l'audience, M. de la Mennais, pendant sa station dans l'antichambre, a recours à sa toute-puissante protectrice; il saisit son chapelet et prie avec ferveur.

Introduit auprès du ministre, quelques minutes lui suffirent pour désarmer d'injustes préventions et pour parer le coup qui menaçait son Œuvre naissante.

Rien de plus touchant et de plus ingénieux que ses visites aux enfants des écoles. À son arrivée, les élèves, dont la présence du Père (1) excitait l'enthousiasme, jetaient leurs abécédaires, sortaient des bancs et accouraient à sa rencontre avec les démonstrations de la joie la plus vive.

Pour interroger les petits enfants, le fondateur prenait, d'ordinaire, leurs manières naïves et leurs habitudes de langage. Lorsqu'il avait obtenu des réponses satisfaisantes, il les invitait quelquefois à le questionner lui-même, ayant soin de répondre de travers, pour être redressé par les plus intelligents.

Un jour, visitant une école rurale, tenue par ses religieuses de la Providence, il dit à une jeune élève de six ans, qui venait de montrer beaucoup de mémoire et beaucoup d'aplomb : « A ton tour, ma fille, interroge-moi. — Combien y a-t-il de dieux? lui demande l'enfant. — Il y en a

(1) C'est ainsi que l'abbé J.-M. de la Mennais était désigné dans toutes les maisons de son Institut.

trois. — Oh! dame, non! ce n'est pas ça.... Vous devriez savoir à votre âge qu'il n'y a qu'un seul Dieu. — Je tâcherai de m'en souvenir, répliqua gravement M. de la Mennais; continue. — Combien y a-t-il de personnes en Dieu? — Quatre. — Prenez donc garde, vous vous trompez encore. — Mais non, il y en a bien quatre : le Père, le Fils, le Saint-Esprit et la Sainte Vierge. — Oh! ce n'est pas ça du tout, du tout.... Si vous n'êtes pas plus savant dans le catéchisme, vous ne ferez point de communion cette année, bien sûr... »

À ces propos naïfs de l'enfant, les religieuses qui assistaient à l'examen ne purent s'empêcher de rougir; mais le bon Supérieur était aux anges.

Désireux de créer une maison de hautes études ecclésiastiques, une sorte d'Université catholique, M. de la Mennais choisit la petite ville de Malestroit pour y établir son œuvre nouvelle. Des hommes éminents accoururent de tous les points de la France, les uns comme maîtres, les autres comme élèves. À leur tête brillait le frère du fondateur, Féli de la Mennais, dont la réputation, alors dans tout son éclat, ne pouvait manquer de conquérir à l'établissement toutes les sympathies.

Lorsqu'il partit pour Paris en 1822, le Noviciat principal des Frères fut installé provisoirement à Josselin; et dès 1824 il put être transféré à Ploërmel, dans l'ancien couvent des Ursulines. En 1825, l'Institut comptait déjà 130 membres; il en avait le double en 1833; si bien qu'en 1837, le personnel s'élevait à 650 membres actifs. Cette même année eut lieu, sur la demande du Ministre de la Marine, un premier envoi de Frères à la Guadeloupe, et bientôt après, le Sénégal, la Martinique, la Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Taïti reçurent à leur tour les apôtres de l'éducation chrétienne.

Émerveillé de leurs succès, le ministre de la Marine ne pouvait assez féliciter le fondateur. Il écrivit à tous les évêques de France, pour les exhorter à fournir le plus grand nombre possible de sujets au Noviciat de Ploërmel.

Aux Antilles, bien avant l'émancipation des Noirs, les disciples de M. de la Mennais, appelés par le gouvernement, ont travaillé à délivrer les âmes de l'ignorance et de la barbarie. Dans les écoles rurales, pendant qu'un des Frères faisait la classe, un autre partait à cheval, dès la pointe du jour, pour visiter les habitations les plus éloignées, où il catéchisait les esclaves, soit après leur travail, soit en pleine campagne, pendant les courts instants de repos que leur laissait une avide exploitation. Aujourd'hui encore, en dépit de toutes les laïcisations opérées dans nos colonies comme ailleurs, le gouvernement demande l'augmentation du personnel des Frères au Sénégal et à Terre-Neuve.

Il ne faut pas croire, toutefois, que le développement rapide de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne se soit accompli sans difficultés et sans résistance. Les dernières années de la Restauration furent laborieuses; et, lorsque 1830 vint tout bouleverser, la secte voltairienne et démagogique ne parla de rien moins que de fermer toutes les écoles de M. de la Mennais.

Mais le fondateur, par ses démarches auprès des personnages les plus influents, par ses mémoires aux Ministres et sa vigilance continuelle, sut préserver sa chère Congrégation de la catastrophe préparée par ses adversaires. « Quel homme! s'écriait l'un d'eux; quand on le chasse de la cave, il monte au grenier.... Je n'ai jamais rien vu de pareil. »

On devait bien aussi s'incliner devant la haute capacité du Supérieur de Ploërmel, surtout en matière d'éducation. L'abbé J.-M. de la Mennais suivait avec la plus minutieuse attention le mouvement scientifique. Sa bibliothèque, soigneusement conservée par ses fils, contient plus de 15 000 volumes; et l'on peut affirmer qu'il la possédait bien; c'était un véritable érudit.

Mais, pour trouver le temps nécessaire à ces lectures, malgré d'accablantes occupations, quels sacrifices ne s'imposait-il pas! Qu'on en juge par sa manière de voyager. Dans les fréquents déplacements auxquels

l'obligeait sa charge de Supérieur, sa voiture était souvent remplie des livres qu'il pouvait recueillir en chemin; et pas un moment n'était perdu. Que de fois ne lui est-il pas arrivé de passer les nuits en voiture, de manger en voiture, d'écrire en voiture cette interminable correspondance qui dura presque jusqu'à sa mort.

Quarante années durant, le vénéré Supérieur continua de gouverner ainsi l'œuvre dans son ensemble. Il créait tout, façonnait tout, sans désordre, sans trouble, sans s'émouvoir, sans rien perdre de sa merveilleuse tranquillité d'âme, de sa franche et constante gaieté.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter la lamentable histoire de Féli de la Mennais, ce génie dévoyé, dont la chute vint bouleverser et dissoudre la docte assemblée de Malestroit, et plonger le saint fondateur dans la douleur la plus amère. Que de prières, de lettres, de démarches pour ramener à la vérité le pauvre frère égaré! Que de larmes répandues dans le secret....

La pensée, toujours présente à son esprit, du malheur de son frère, devint un nouvel aiguillon pour le zèle qui le consumait : « Faisons du bien, disait-il aux confidents de ses douleurs, oui, faisons du bien, car on a fait beaucoup de mal. » Et, quant à lui, il s'appliquait chaque jour davantage à multiplier les œuvres pour la gloire de la religion.

Avons-nous besoin de le dire : l'affection si vive que l'abbé Jean-Marie de la Mennais avait pour la personne de Féli ne l'aveugla pas au point de lui faire embrasser toutes les idées de son frère. Mais il connaissait mieux que personne le caractère et la nature malade de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, et il aurait voulu ne pas l'irriter par une contradiction publique et qu'il jugeait devoir être sans issue.

Les ménagements qu'il garda envers son frère furent mal interprétés par des hommes plus zélés que prudents : « Vous voudriez y aller à *tours de bras*, ce sont vos expressions, écrivait-il à Mgr Bruté; moi je crains qu'en frappant sur des plaies déjà si vives, on ne les irrite de plus en plus, et qu'on ne

les rende inguérissables. Je crains que *tours de bras* n'enfoncent davantage dans fausses voies où il marche notre pauvre égaré, et ne soient un obstacle à son retour plutôt qu'un moyen de le ramener.

» D'après des récits infidèles, malveillants peut-être, vous supposez que, par faiblesse, je l'ai flatté. Ah! mon bon ami, n'en croyez rien; je l'aime trop pour ne pas avoir caché mes larmes et pour avoir jamais diminué, dans aucun temps, la vérité que je devais lui rappeler. »

La malveillance ne se contenta pas de blâmer l'abbé Jean d'avoir usé de charité à l'égard de son frère; elle lui reprocha encore d'avoir donné son approbation aux *Paroles d'un croyant*. Or, le 4 mai 1838, après l'apparition de ce livre, il manda M. Coëdro :

« Prier et pleurer, voilà tout ce qui me reste à faire. Ce que je souffre n'est que le commencement de ce que j'aurai à souffrir : *Initium dolorum hoc*. Je dois préparer mon âme à des douleurs vastes comme la mer. Je ne le sais que trop : Dieu se béli !..... »

Le 10 mai, c'est-à-dire 6 jours après avoir écrit ces lignes où se font jour les sentiments les plus sinistres, le supérieur de Ploërmel adressa une lettre à Monseigneur l'évêque de Rennes, pour l'assurer de son entière soumission aux décisions de Rome.

L'évêque répondit avec bonté « qu'il partageait vivement l'affliction profonde où l'avait jeté le dernier écrit publié par Féli. » Le prélat ajoutait : « Je crois devoir rendre publique votre lettre et ma réponse. »

Et, en effet, les deux lettres parurent dans la *Gazette de Bretagne* du 20 mai.

Cette publicité émut profondément M. de la Mennais : c'était, selon ses prévisions, une rupture complète avec son pauvre frère.

« Je suis désolé, écrivait-il le lendemain à M. Coëdro, je suis désolé de la publication de ma lettre..... C'est tout ce qu'on pouvait faire de plus cruel pour moi et de plus fâcheux pour Féli et pour l'Eglise. Désormais, je ne pourrai plus rien pour le salut

de l'un et pour épargner à l'autre..... Hélas! je n'ose achever. Oh! que la vie me pèse! »

Huit jours après la publication du Bref prononçant la condamnation sévère des *Paroles d'un croyant*, Jean écrivit à son frère quelques lignes qui demeurèrent sans réponse : c'était bien la rupture prévue.

Lorsque M. de la Mennais apprit, au commencement de l'année 1854, que son malheureux frère était gravement malade, il était lui-même bien souffrant à Ploërmel. Il voulut néanmoins partir pour Paris, malgré l'avis de son médecin. Mais il n'eut pas le temps d'arriver au chevet de son pauvre et toujours si cher Féli, dont il apprit la mort à Rennes.

Il revint à Ploërmel accablé, méconnaissable, ne voulant prendre aucune nourriture et ne pouvant recouvrer le sommeil.

« Oh! si, pour sauver mon bien-aimé frère, écrivait-il à M. Forgues, il n'avait fallu que le sacrifice du peu que je possède, le sacrifice de ma vie même, Dieu sait de quel cœur je l'eusse fait. »

VII. DERNIÈRES ANNÉES

Parvenu à l'âge de 67 ans, M. de la Mennais continuait de se livrer avec la même ardeur à son apostolat et à la visite de ses maisons. Ni les conseils de son médecin, ni les vives instances de sa communauté ne le décidaient à modérer son zèle. Il donnait toujours des retraites et organisait de nouvelles missions; et ce fut au moment où il allait en prêcher une à Guingamp, que sa santé reçut une première atteinte.

Parti de Rennes dans la nuit du 14 au 15 décembre 1847, après des excursions déjà trop longues et trop nombreuses, il arrive à Guingamp accablé de fatigue et glacé de froid. Il ne consent à prendre qu'un jour de repos. Et, le matin du 16, une congestion cérébrale, compliquée de paralysie, le frappe devant l'autel, au moment même où il va commencer sa messe. On crut qu'il ne se relèverait point de ce coup : une saignée, pratiquée à temps, le sauva; et il put, dans la quinzaine, regagner à petites

journées sa chère maison de Ploërmel.

Se sentant atteint d'une manière si grave et si menaçante, il ne donna pas le moindre signe de frayeur. Quelqu'un lui ayant demandé s'il n'avait pas eu peur de mourir : « Je n'ai pas eu plus de peur, lui répondit-il, que le jour où je me présentai pour la prêtrise. Quand Dieu me dira : Jean-Marie! — *Adsum*, lui répondrai-je, sans crainte aucune. »

Ce fut à la suite de cette crise que le vénérable fondateur adressa à Rome, par l'intermédiaire du Nonce apostolique en France, un exemplaire des Règles et des Constitutions des Frères de l'Instruction chrétienne.

La bénédiction sollicitée avec tant d'humilité par le pieux fondateur fut un *Décret de louange*, auquel S. S. Pie IX daigna joindre un *Bref* comblant d'éloges l'abbé Jean-Marie de la Mennais et son Institut.

De son côté, le gouvernement ne crut pas pouvoir se dispenser de le nommer chevalier de la Légion d'honneur et l'invitait à prendre place dans la Commission qui devait préparer la loi sur l'enseignement. Mais ce qui, par dessus tout, le comblait de joie, c'était d'apprendre que les modestes apôtres de l'éducation chrétienne que son cœur avait formés portaient partout la bonne odeur de Jésus-Christ, et s'efforçaient d'élever chrétiennement les jeunes générations.

Au milieu de toute cette gloire, le saint prêtre se réfugiait le plus qu'il pouvait dans la retraite et le silence, ne cherchant qu'à se faire oublier. Obligé enfin de renoncer aux longs voyages et se trouvant presque dans l'impossibilité d'écrire, il eut recours à quelques Frères pour sa correspondance et s'appliqua à converser d'autant plus avec Dieu qu'il avait moins de rapports avec le monde. Les dernières années de sa vie furent tout imprégnées de son esprit de foi, de son recueillement et de sa ferveur.

Le 30 novembre 1860, il fut atteint d'une nouvelle attaque de paralysie. Il dut s'aliter.

Dans la nuit du 21 au 22 décembre, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent.

tèrent. On comprit qu'il fallait sans retard administrer le vénéré malade.

« Vous voulez bien, n'est-ce pas, cher Père, qu'on vous donne l'Extrême-Onction ? lui dit un des témoins de ses derniers instants. — Oui, très volontiers, lui répondit-il. » Et quand le prêtre lui adressa cette question du rituel : « Croyez-vous toutes les vérités que l'Église catholique nous ordonne de croire ? » deux larmes ruisselèrent le long de son visage pâle. Il joignit ses mains défaillantes, et, d'un ton que rien ne saurait rendre : « Oh ! oui, certainement, dit-il, j'y crois. »

Un mieux se produisit dans la matinée ; cependant, vers 9 heures, une nouvelle crise s'annonça, et il y avait lieu de craindre que ce ne fût la dernière. Tous les religieux qui se trouvaient dans la chambre du malade s'agenouillèrent, et l'un deux, le Fr. Cyprien, celui-là même qui gouverne l'Institut depuis la mort de M. de la Mennais, supplia le Père de bénir tous ses enfants. Soulevant alors sa main déjà glacée, le vénérable fondateur donna, pour la dernière fois, sa bénédiction paternelle à sa nombreuse famille, répandue jusqu'aux extrémités du monde, et représentée par quelques-uns de ses fils qui sanglotaient au pied de son lit.

M. l'abbé Lagrée, archiprêtre de Ploërmel, lui apporta solennellement le saint Viatique ; et cette nourriture céleste, qu'il reçut avec les témoignages de la plus tendre ferveur, sembla ranimer ses forces ; il se soutint jusqu'à la nuit du 26, édifiant tout le monde par son recueillement et sa piété.

Moins d'une heure avant de rendre le dernier soupir, on le vit encore égrener son chapelet.

Chacun de ses mouvements lui occasionnait de fortes douleurs. Jamais cependant il ne fit entendre ni une plainte ni un gémissement. Sa paix et sa résignation n'avaient d'égale que l'exquise délicatesse de son âme. Entre 10 et 11 heures, à un moment où les Frères venaient de l'aider à se remuer : « Oh ! merci, leur dit-il, merci, mes enfants..... Combien je vous

donne de peine, et que je vous dois de reconnaissance à tous ! » Ce furent ses dernières paroles. Bientôt il éprouva une faiblesse, puis, comme un doux sommeil. Il s'endormit ainsi du repos des justes, sans crise violente et sans agonie, le 26 décembre 1860, à l'âge de 80 ans 4 mois et quelques jours.

Le corps du vénérable défunt resta, durant cinq jours, exposé dans la grande salle de la communauté ; puis, le 31 décembre, après de très solennelles obsèques, il fut porté au cimetière commun et descendu dans la tombe qu'il avait lui-même choisie, au milieu de ses enfants bien-aimés.

« Quand l'Église de Jésus-Christ pleure un homme qui lui a véritablement appartenu, a dit l'éloquent panégyriste du fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne, il semble à ses larmes un cantique de reconnaissance ; et l'on aperçoit, jusque dans les chants de son deuil, un accent de triomphe et de joie. »

Le saint abbé Jean-Marie de la Mennais vivra dans ses œuvres : les deux familles religieuses qu'il a fondées sentent que, du haut des cieux, leur Père vénéré les regarde et les protège. Son doux et ineffaçable souvenir les reconforte dans la lutte et les encourage dans le labeur et la persécution.

L'Institut des Frères, *loué* en 1851, par Sa Sainteté Pie IX, ainsi que nous l'avons dit, a été définitivement *approuvé* et *confirmé* en 1891 par Léon XIII, qui a daigné lui donner pour cardinal protecteur l'Éminentissime Séraphin Vannutelli.

Outre les nombreuses maisons situées en France dans 28 diocèses, les Frères de l'Instruction chrétienne dirigent aujourd'hui des établissements scolaires au Sénégal, à la Guyane, à Saint-Pierre et Miquelon, à la Guadeloupe, à la Martinique, à Taïti, en Haïti et au Canada. Près de cent mille enfants ou adultes reçoivent, dans les Deux Mondes, l'Instruction chrétienne par les soins des fils du vénérable abbé Jean-Marie de la Mennais.

Ploërmel.

FR. STÉPHANE.